

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Direction des achats

Avenue de la Côte de Nacre

14033 - CAEN Cedex



CAHIER DES CLAUSES

TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Objet : Actions de supervision

Table des matières :

I. Objet.....	3
II. Allotissement	3
III. Contexte	3
IV. Conditions d'exécution.....	3
V. Détail des lots	4
Lot n°1 – Service oncohématologie Pédiatrique	4
Lot n°2 – Unité d'Accueil Pédiatrique Enfant en Danger (UAPED).....	4
Lot n°3 – Unité de Crise et d'Hospitalisation pour Adolescents (UCHA).....	5
Lot n°4 – Thérapie à domicile.....	6
Lot n°5 – Equipe Ressource Régionale de Soins Palliatifs Pédiatrique (ERSSPP)	7
Lot n°6 – Equipe mobile de soin palliatifs	7
Lot n°7 – Hôpital de jour Pédopsychiatrique	8
Lot n°8 –Thérapie familiale	9
VI. Moyens humains.....	10
VII. Obligation du titulaire	10
VIII. Clauses environnementales.....	10
1- Engagement en matière de responsabilité sociétale et environnementale (RSE).....	10
2- Gestion des déplacements	11
3- Informatique verte (Green IT)	11
4- Gestion des déchets	11

I. Objet

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les **prestations de supervision** à destination du Centre Hospitalier Universitaire Caen Normandie. Ces prestations font l'objet d'un financement de l'ARS Normandie.

L'objectif de ces prestations est de travailler avec un tiers la régulation des émotions et analyser les pratiques et mouvement mis en œuvre au sein des équipes.

Ce projet s'inscrit dans la prise en charge des services suivants :

- Oncohématologie pédiatrique
- UAPED (unité d'accueil pédiatrique enfance en danger)
- Equipe mobile soins palliatifs Pédiatrique (ERSSPP)
- Equipe mobile de soins palliatifs
- Thérapie à domicile
- UCHA
- Hôpital de jour
- Thérapie familiale

II. Allotissement

Les prestations sont scindées en 8 lots distincts :

Numéro de lot	Désignation des services concernés	Volume horaire et récurrence	Nombre de professionnels / Format des groupes
1	Oncohématologie	2 heures tous les 2 mois	20 professionnels – groupe à définir
2	UAPED	3 heures tous les 2 mois	1 groupe de 6 professionnels
3	UCHA	1h30 10 séances par an	1 groupe de 15 professionnels
4	Thérapie à domicile	2 heures 42 semaines par an	1 groupe de 4 professionnels
5	Équipe mobile de soin palliatifs pédiatrique (ERSSPP)	1h30 tous les deux mois	1 groupe de 5 professionnels
6	Équipe mobile de soin palliatifs	1h30 tous les deux mois	1 groupe de 15 professionnels
7	HDJ	2 heures tous les 2 mois	1 groupe de 11 professionnels
8	Thérapie familiale	2 heures tous les 3 mois	1 groupe de 6 professionnels

III. Contexte

L'analyse collective des pratiques offre un dispositif indispensable pour permettre à chaque agent de l'unité d'exprimer son ressenti, de comprendre ses réactions, celles des adolescents et de ses collègues, d'élaborer des stratégies communes, dans l'objectif d'un mieux-être des patients et des soignants.

IV. Conditions d'exécution

Le résultat attendu de ces prestations est le bien-être des équipes au sein de leur activité professionnelle.

Pour l'ensemble des services concernés, une évaluation annuelle est prévue par service. Elle consiste à un rendez-vous avec les équipes d'encadrement afin de faire un point sur les ateliers réalisés afin d'être dans une démarche d'amélioration continue.

V. Détail des lots

Lot n°1 – Service oncohématologie Pédiatrique

Prestation	Professionnels sollicités	Nombre d'heure par intervention	Réurrence des interventions
Supervision	- Infirmières puéricultrices - Infirmières - Médecins oncopédiatries - Psychologues - Aide-soignante - Cadre - Internes	2h	Tous les deux mois

Description du service :

Service à forte charge émotionnelle. Les enfants et leurs familles sont accompagnés sur des moments très difficiles, et impactant sur la dynamique familiale. C'est une équipe très engagée, porteuse de projets et d'un idéal de soins très fort, venant se confronter parfois à la réalité hospitalière et l'âpreté des situations socioéconomiques. Besoin de temps de supervision pour que chacun puisse se poser et revenir sur une clinique parfois traumatique. C'est par ce temps de réflexion que la posture collective peut devenir cohérente et ajustée aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Objectif :

Le résultat attendu de ces prestations est le bien-être des équipes au sein de leur activité professionnelle.

Lot n°2 – Unité d'Accueil Pédiatrique Enfant en Danger (UAPED)

Prestation	Professionnels sollicités	Nombre d'heure par intervention	Réurrence des interventions
Supervision	Pédiatres IPDE Secrétaire Interne Cadre /conseillère technique protection de l'enfance	2 h	Tous les deux mois

Description du service :

Impact de la violence des situations qui viennent mettre à mal les espaces de réflexions et de discussion contradictoires. Les situations de violence faites aux enfants viennent résonner sur l'intime et la posture de chacun. L'accompagnement des équipes, parfois clivées, vient chercher l'UAPED dans ses ressources de management et d'accompagnement. Il est nécessaire qu'un espace de réflexivité permette l'échange des sentiments, des émotions, et un retour d'expériences pour construire ensemble une posture cohérente et ajustée aux besoins des enfants et des équipes.

Objectif :

Le résultat attendu de ces prestations est le bien-être des équipes au sein de leur activité professionnelle.

Lot n°3 – Unité de Crise et d'Hospitalisation pour Adolescents (UCHA)

Professionnels sollicités	Nombre d'heure par intervention	Réurrence des interventions
IDE : 4 + 2 de nuit Puéricultrices : 4 Aides-soignants : 8 + 2 de nuit ASH : 2 Educateurs : 2 Psychomotricienne : 1 Psychologues : 2 1 CDS 1 PH 2 internes 1 secrétaire	1h30	10 séances par an

Contexte :

En pédopsychiatrie la dimension relationnelle et la prise en charge institutionnelle sont au cœur de la pratique, d'où la nécessité pour les équipes de disposer d'un lieu d'élaboration de ce qu'ils engagent dans la relation au patient, et de ce qui se joue au sein de l'équipe et de l'institution.

L'« analyse des pratiques » offre, sur une base régulière, un espace sécurisé de parole et de réflexion commun à l'ensemble de l'équipe, autour des situations souvent complexes et difficiles auxquelles elle est confrontée.

L'acuité, la lourdeur, la chronicité, la résonance personnelle des situations rencontrées risquent en effet de générer chez les soignants des sentiments de découragement, d'impuissance, une difficulté à « penser » et communiquer avec leurs collègues, avec le risque de s'engager dans un fonctionnement individualiste ou opératoire et/ou d'éprouver un profond mal-être. De plus les soignants de psychiatrie vont être inévitablement et collectivement « contaminés » par les mécanismes pathologiques associés aux différentes formes de psychopathologies rencontrées et ces phénomènes devront faire l'objet d'une analyse et d'une prise de recul collectives

Objectifs :

L'analyse des pratiques centre l'analyse et la réflexion sur des situations concrètes, visant notamment à :

- Donner du sens et de la cohérence aux interventions ;
- Mettre à jour les valeurs, les croyances, les représentations de l'équipe

- Faciliter la prise de distance dans l'exercice professionnel quotidien
- Développer ses capacités d'écoute et d'analyse des situations
- Permettre une meilleure prise en compte des besoins de l'utilisateur
- Cerner les éléments de pratiques communs et différenciés selon les membres de l'équipe
- Faciliter la mise en représentation des situations professionnelles délicates ou vécues difficilement

L'analyse des pratiques présente également un intérêt de formation en permettant à chacun d'élaborer et d'améliorer ses pratiques en tant que professionnel mais aussi d'évaluer, d'améliorer et d'enrichir la pratique institutionnelle et à l'ensemble de l'équipe de se forger, dans un mouvement fédérateur, une culture commune. Elle contribue de manière déterminante à la formation et à l'intégration des soignants nouvellement arrivés dans l'unité.

Modalités pratiques :

Le dispositif suppose le recours à un animateur extérieur, neutre, sans implication hiérarchique, suffisamment différent et distancé des effets de la problématique des patients et de l'institution, dont le rôle est de soutenir le travail d'élaboration. Il est préférable qu'il connaisse le champ de l'adolescence.

L'analyse des pratiques ne peut être rendue obligatoire, cependant la participation la plus large possible est souhaitée, et l'organisation matérielle est pensée pour la favoriser. En 2024-2025, les deux groupes initialement constitués ont été fusionnés en un groupe conformément au souhait des équipes dans le but de créer une plus grande cohésion.

Lot n°4 – Thérapie à domicile

Professionnels sollicités	Nombre d'heure par intervention	Récurrence des interventions
4 puériculteurs	2 heures	42 semaines par an

L'équipe de thérapie à domicile intervient au sein de l'unité de Psychiatrie Périnatale et Petite Enfance du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (PEA) du CHU. La méthode pour l'observation régulière et prolongée du tout-petit au sein de sa famille inventée par Esther Bick dans les années 60 trouve ses indications dans toutes les dyades mère-nourrisson évaluées à risque.

Elle repose sur une approche triadique indissociable qui se décline selon trois phases : observation à domicile, rédaction et élaboration/supervision en groupe, dont chacune est fondamentale pour les objectifs poursuivis.

La supervision est donc partie intégrante de la thérapie et conditionne son déroulement adéquat tout autant que le maintien de l'activité au plan institutionnel (interruption depuis novembre 2024).

Objectifs :

Permettre la pérennisation, soutenir la qualité et la sécurité des soins à domicile mère-bébé effectués par les puériculteurs en intégrant les contraintes et les exigences de la méthode utilisée (application thérapeutique de la méthode d'observation du nourrisson selon Esther Bick)

L'intervenant est un(e) psychologue formé(e) à la méthode d'observation du nourrisson et à la supervision.

La supervision se tient dans une salle dédiée du service de PEA.

Lot n°5 – Equipe Ressource Régionale de Soins Palliatifs Pédiatrique (ERSSPP)

Prestation	Professionnels sollicités	Nombre d'heure par intervention	Réurrence des interventions
Supervision	- 2 IPDE - 1 médecin - 1 psychologue - 1 secrétaire	1h30	Tous les deux mois

La coordination des situations de soins palliatifs pédiatriques nécessite une mobilisation des ressources de cette équipe de coordination, à l'interface de l'ensemble des acteurs gravitant autour d'un enfant en situation de soins palliatifs. Être au carrefour des émotions de chacun tout en gardant le cap des besoins de l'enfant nécessite une régulation régulière et pertinente. La posture de chacun des membres si elle est réfléchie et accompagnée permet une cohérence autour de la prise en charge de la cellule familiale pour répondre au mieux aux besoins de chacun, enfant, parents, soignants.

Objectifs de la supervision :

- Réflexion en équipe sur notre place auprès des personnes gravement malades et de leur entourage
- Prévention de l'épuisement professionnel lié à la confrontation répétée à la fin de vie et à la mort et à des situations palliatives s'étalant dans la durée.
- Renforcer le travail en pluridisciplinarité et le soutien que l'on peut ensuite apporter aux autres équipes de l'établissement.

Profil requis :

- Psychologue ou psychiatre, ne travaillant pas au sein du CHU
- Référentiel théorique psychanalytique
- Intérêt pour la pratique des groupes et de la supervision.

Lot n°6 – Equipe mobile de soin palliatifs

Prestation	Professionnels sollicités	Nombre d'heure par intervention	Réurrence des interventions
Supervision	- 5 Médecins - 3 Infirmiers - 3 Psychologues - 2 Secrétaires - 3 internes	1h30	Tous les deux mois

Les professionnels de cette équipe travaillent en partenariat avec l'ensemble des services du CHU de Caen (Site Côte de Nacre, Site Clémenceau, Site Esquirol et la Résidence pour Personnes Agées), pour

aider à la prise en soins des personnes atteintes de maladies graves et évolutives, très souvent dans des situations complexes. Elle est confrontée dans son quotidien à la mort et à la fin de vie, à la souffrance de la personne malade, des aidants et des proches ainsi que celle des soignants.

Objectifs de la supervision :

- Réflexion en équipe sur notre place auprès des personnes gravement malades et de leur entourage
- Prévention de l'épuisement professionnel lié à la confrontation répétée à la fin de vie et à la mort et à des situations palliatives s'étalant dans la durée.
- Renforcer le travail en pluridisciplinarité et le soutien que l'on peut ensuite apporter aux autres équipes de l'établissement.

Profil requis :

- Psychologue ou psychiatre, ne travaillant pas au sein du CHU
- Référentiel théorique psychanalytique
- Intérêt pour la pratique des groupes et de la supervision

Lot n°7 – Hôpital de jour Pédopsychiatrique

Professionnels sollicités	Nombre d'heure par intervention	Récurrence des interventions
1 cadre de santé 2 médecins PH 1 interne 1 psychologue 1 psychomotricienne 1 infirmier-ère 1 aide-soignante 1 éducatrice 1 animatrice 1 secrétaire	2 heures	Tous les deux mois

L'« analyse de pratique » ou « supervision d'équipe » -, nécessaire aux soins relationnels au cœur de la prise en charge pédopsychiatrique, se fait grâce à un partage de parole et de réflexion, dans un espace sécurisé, neutre vis à vis de l'institution, dont bénéficie chaque soignant.

Principes et objectifs :

Le dispositif invite les participants à s'impliquer dans une réflexion afin de :

- Donner du sens et de la cohérence à leurs interventions
- Mettre au jour la mythologie, c'est à dire les valeurs, les croyances, les représentations de l'équipe.
- Faciliter la prise de distance dans l'exercice professionnel quotidien
- Développer ses capacités d'écoute et d'analyse des situations
- Permettre une meilleure prise en compte des besoins de l'utilisateur
- Cerner les éléments de pratique communs et différenciés selon les membres de l'équipe

- Faciliter la mise en représentation des situations professionnelles délicates ou vécues difficilement

Modalités pratiques :

L'animateur des séances est un connaisseur du champ de l'adolescence, population concernée par les soins de l'hôpital de jour. C'est un professionnel extérieur au CHU expérimenté en psychothérapie institutionnelle et systémique.

Les séances ont lieu dans les locaux de l'hôpital de jour.

Lot n°8 –Thérapie familiale

Professionnels sollicités	Nombre d'heures par intervention	Réurrence des interventions
- 4 puériculteurs (dont une puéricultrice en formation) de l'équipe de TAD - 1 psychologue (0,5 ETP) - 1 PH (0,3 ETP)	2 heures	Tous les trois mois

Le dispositif thérapeutique familial s'adresse aux familles en souffrance, qui par définition se trouvent dans une impasse évolutive, dans l'objectif de modifier le fonctionnement familial et restaurer les qualités évolutives et auto-curatrices de la famille.

La thérapie familiale vise à rétablir un jeu dans les relations entre la famille et son écosystème afin de permettre son évolution et relancer ses qualités créatrices. L'entrée des thérapeutes dans la famille crée un « néo-groupe » thérapeutique qui, par ses liens avec l'éco-système extra-familial, permet de relancer la dynamique relationnelle intra-familiale.

La supervision est un outil indispensable à la thérapie familiale. Elle permet une analyse relationnelle, elle dévoile les mythologies relationnelles, c'est à dire les croyances, les représentations à l'œuvre dans la rencontre et propose des réflexions autour du cadre de rencontre des familles avec les thérapeutes.

C'est un pivot dans la genèse de nouveauté et de créativité familiale. La vitalité du lien entre les thérapeutes et le groupe de supervision, garantit le jeu et le dynamisme des relations entre les thérapeutes et la famille et empêche une contamination relationnelle naturelle des thérapeutes par la famille, qui diluerait la « néo-genèse », c'est à dire la création de nouveauté, dans la famille.

Principes et objectifs :

Dans un espace sécurisant, bienveillant, les thérapeutes sont amenés à évoquer leurs émotions, leurs questionnements, vis-à-vis des familles qu'ils rencontrent.

Ces rencontres visent à :

- Analyser les résonances psychologiques que fait vivre la rencontre entre les thérapeutes et la famille.
- Créer les conditions de la prise de recul
- Favoriser l'écoute de soi-même et identifier ses propres croyances, valeurs, mythes relationnels
- Aider à identifier les croyances, mythologie d'autrui
- Aider à analyser l'effet de la rencontre des différentes croyances dans la rencontre et favoriser la capacité à la créativité dans la rencontre.

Profil requis :

L'animateur, expert en thérapie familiale systémique, connaisseur du champ de l'enfance, est extérieur au service de pédopsychiatrie.

La supervision a lieu dans une salle dédiée à la thérapie familiale.

VI. Moyens humains

Le titulaire du marché doit avoir une expérience dans l'accompagnement des équipes hospitalière avec une charge émotionnelle importante.

Il est en capacité d'effectuer les tâches suivantes :

- Animation de groupe
- Supervision
- Référence à des appuis théoriques documentés et compréhensibles, dans les champs de la psychothérapie institutionnelle et/ou de la psychanalyse et ou la systémie.

Les professionnels libéraux travaillent en étroite collaboration avec le CHU de Caen.

Le prestataire s'engage à garantir le secret médical et la confidentialité des échanges, il garantit la sérénité des échanges selon les principes de bienveillance et d'absence de jugement.

Des reportings réguliers sur l'état d'avancement de la mission et les difficultés éventuellement rencontrées sont effectués.

Une disponibilité durant toute la période d'intervention est assurée par le professionnel (par mail, téléphone, fax) afin de répondre aux demandes ou interrogations du CHU de Caen.

VII. Obligation du titulaire

Le titulaire est lié par cette obligation de secret professionnel partagée avec les professionnels en charge de chaque situation. Le titulaire exécute la prestation conformément aux règles de l'art et aux bonnes pratiques professionnelles. Il est astreint à cette double obligation de conseil et de diligence tout au long de l'exécution du marché. Il rend compte de son intervention le cas échéant auprès du chef de service.

VIII. Clauses environnementales

1- Engagement en matière de responsabilité sociétale et environnementale (RSE)

Dans le cadre de l'exécution du présent marché, le titulaire s'engage à adopter une démarche globale de responsabilité sociétale et environnementale visant à limiter les impacts négatifs de son activité et à contribuer au développement durable.

À ce titre, le titulaire veille notamment à :

- réduire l'empreinte environnementale de ses prestations, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation de ressources et de production de déchets ;
- intégrer les principes de sobriété dans l'organisation de son activité (déplacements, usage du numérique, consommation de fournitures) ;
- respecter les réglementations sociales et environnementales en vigueur ;

Le titulaire s'inscrit, dans la mesure du possible, dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques en matière de RSE pendant toute la durée du marché.

2- Gestion des déplacements

Dans le cadre de l'exécution des prestations, le titulaire s'engage à limiter l'impact environnemental de ses déplacements.

À ce titre :

- Le titulaire privilégie, dans la mesure du possible, les déplacements à pied, à vélo ou en transports en commun.
- Lorsque l'usage d'un véhicule individuel est nécessaire, le titulaire privilégie un véhicule à faibles émissions (véhicule électrique, hybride, GPL ou répondant aux normes environnementales en vigueur).

Sur demande de l'acheteur, le titulaire est en mesure de fournir tout justificatif relatif aux modes de transport utilisés, notamment la copie du certificat d'immatriculation mentionnant la classification Crit'Air du véhicule.

3- Informatique verte (Green IT)

Le titulaire met en œuvre des pratiques de numérique responsable visant à réduire l'empreinte environnementale liée à l'usage des technologies de l'information dans le cadre de ses prestations.

À ce titre, il veille notamment à :

- optimiser le stockage et la gestion des données (tri régulier, suppression des données obsolètes, limitation des duplications) ;
- recourir, dans la mesure du possible, à des solutions d'hébergement de données écoresponsables (data centers à faible consommation énergétique, localisation en Union européenne, etc.) ;
- adopter une gestion raisonnée des courriels (limitation des pièces jointes volumineuses, nettoyage régulier des boîtes mail) ;
- prolonger la durée de vie du matériel informatique et assurer son recyclage via des filières agréées.

Le titulaire transmet, sur demande, tout document attestant de sa démarche (charte informatique, politique RSE, procédures internes, attestations de prestataires d'hébergement,)

4- Gestion des déchets

Le titulaire est responsable de la gestion des déchets générés dans le cadre de l'exécution des prestations, conformément à la réglementation en vigueur.

À ce titre :

- Il assure la collecte, le tri, le transport, le stockage et l'élimination ou la valorisation des déchets dans des conditions respectueuses de l'environnement.
- Il privilégie, lorsque cela est possible, la réduction à la source des déchets (dématérialisation, limitation des impressions, utilisation de consommables durables).

- Les déchets spécifiques (notamment équipements électriques et électroniques) sont orientés vers des filières de recyclage agréées.

Le titulaire s'engage à pouvoir justifier, sur demande, de pratiques respectueuses en matière de gestion des déchets, par tout moyen approprié.

* *

*